

Foyer de Vie LES LOGIS DU BOIS



ALAHMI

LIVRET D'ACCUEIL



Les Logis du Bois
FOYER DE VIE

TABLE DES MATIERES

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET CONTACTS	2
L'ASSOCIATION LIGÉRIENNE D'AIDE AUX HANDICAPÉES MENTAUX ET INADAPTÉS (A.L.A.H.M.I)	2
L'ADMISSION ET LA SORTIE.....	4
PRESENTATION DU FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE.....	5
LES PROFESSIONNELS QUI VOUS ACCOMPAGNENT	6
LE SUIVI MEDICAL.....	7
VOTRE QUOTIDIEN	8
12h00 – 14h00 Repas.....	8
7h00 - 9h00 Lever et petit-déjeuner	8
19h00 – 21h00 Repas et Coucher.....	8
9h00 - 11h45 Activités	8
14h00 - 17h30 Activités	8
QUELQUES ELEMENTS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT.....	9
fiche annexe N°1 au livret d'ACCUEIL.....	11
fiche annexe N°2 au livret d'ACCUEIL.....	12

Mot d'accueil du directeur

La direction et l'ensemble du personnel du foyer des Logis du Bois vous souhaitent la bienvenue.

Ce livret d'accueil, a été élaboré dans le cadre de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale conformément à l'article L.311-8 du Code de l'action sociale et des familles. Mais bien plus qu'une obligation réglementaire, il existe pour faciliter votre arrivée aux Foyers des Logis du Bois. À cet égard, une version dite « Facile A Lire et à Comprendre » de ce document reprend l'essentiel de ces informations sous forme de pictogrammes pour vous en faciliter l'accès.

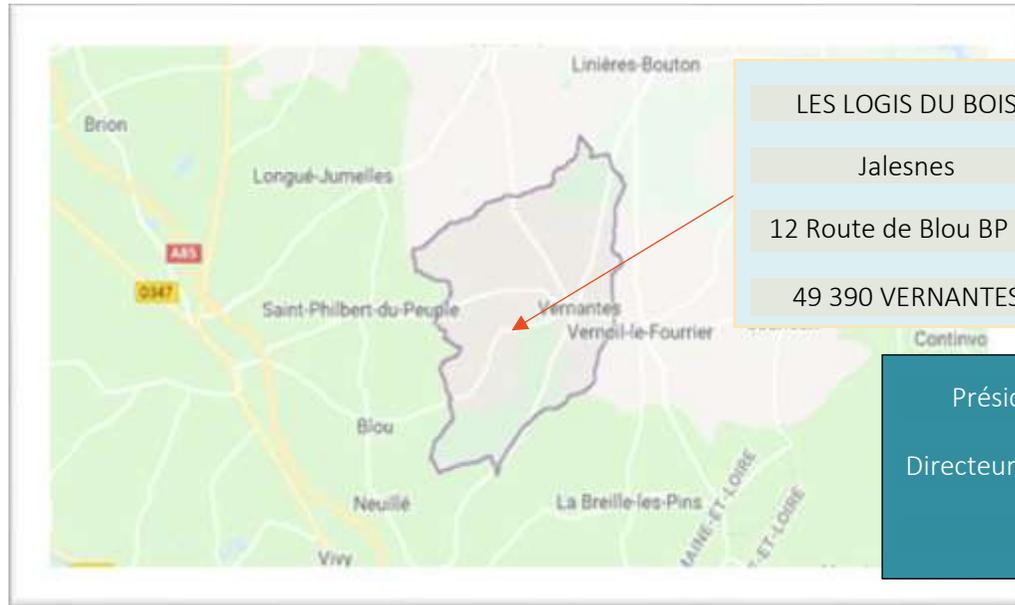
Il vous présente l'établissement et décrit l'organisation de la vie au quotidien ainsi que vos droits et devoirs. Il complète le règlement de fonctionnement auquel est annexé la charte des personnes accueillies, pour former un tout. Le règlement de fonctionnement a été établi en concertation avec le personnel et soumis au Conseil de la Vie Sociale pour avis. Il sera soumis à révision au moins tous les 5 ans. Il vous sera remis avec le présent livret.

Nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans de bonnes conditions et faciliter votre intégration tant dans la vie du foyer que dans votre nouvel environnement. Nous sommes à votre disposition pour vous accueillir et vous guider

Jérôme CHAUVÉAU

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET CONTACTS

LES LOGIS DU BOIS



02 41 53 00 09



02 41 53 00 91



secretariat.logisdubois@alahmi.fr



Lat. : 47.393312 – Long. : 0.050508

Président : M. PICARD

Directeur Général : A. DOLLEY

Directeur : J. CHAUVEAU

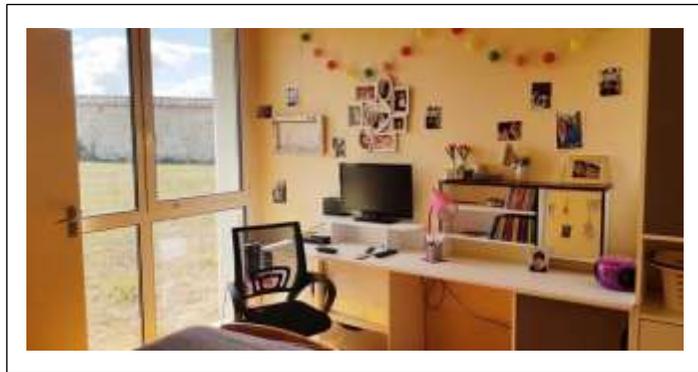
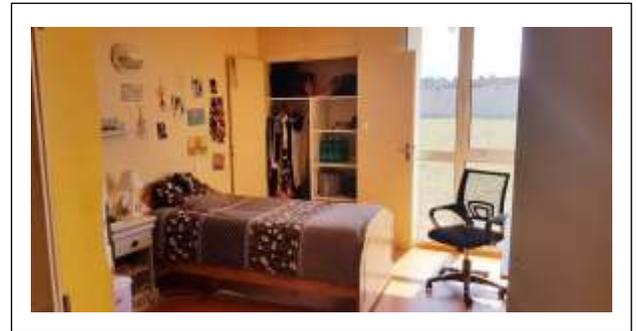
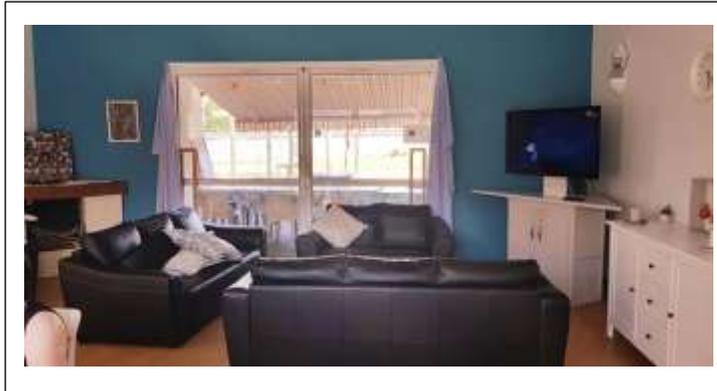
Chef de service éducatif : D. OILLAUX

La commune de Vernantes est une commune d'un peu moins de 2000 habitants. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

L'ASSOCIATION LIGÉRIENNE D'AIDE AUX HANDICAPÉS MENTAUX ET INADAPTÉS (A.L.A.H.M.I)

Créée en 1971, par le Docteur CHALOPIN, l'Association Ligérienne d'Aide aux Handicapés Mentaux et Inadaptés (ALAHMI), dont le siège est à Chemillé en Anjou, s'inscrit dans un projet et des valeurs humanistes qui ont marqué les actions de son fondateur. Deux axes majeurs ont été privilégiés : respect et dignité de la personne en situation de handicap ainsi que volonté de proposer des solutions adaptées et durables pour les personnes souffrant de handicaps très lourds. Dans un contexte où le manque de places était encore plus criant qu'aujourd'hui, le Dr CHALOPIN voulait proposer des accueils aux enfants et aux parents qui étaient seuls face à leurs difficultés.

L'ALAHMI gère 10 établissements et services dans le Maine-et-Loire, accueille 368 personnes et emploie près de 400 professionnels en ETP.



À votre admission, votre dossier est constitué d'un volet administratif, d'un volet médical et d'un volet éducatif. À cet effet, des documents vous sont remis et seront à nous retourner dûment complétés et signés.

Volet administratif

- ✓ Carte vitale et attestation de droits ;
- ✓ Carte de complémentaire santé (mutuelle) ;
- ✓ Carte nationale d'identité ;
- ✓ Carte d'invalidité ;
- ✓ Notification de la M.D.P.H. pour l'A.A.H. et l'orientation en FAM ;
- ✓ Notification de la mesure de protection juridique ;
- ✓ Attestation de situation C.A.F. ;
- ✓ Dernier avis d'imposition ;
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile ;
- ✓ 2 photos d'identité ;
- ✓ Carte bancaire de retrait uniquement.

Volet éducatif

- ✓ Dernier projet individuel ou bilan d'accompagnement.

Volet médical et paramédical

- ✓ Bilan médical précisant les antécédents médicaux, allergies médicamenteuses... ;
- ✓ Prescription du traitement en cours ;
- ✓ Carnet de santé et de vaccination ;
- ✓ Résultats des dernières analyses biologiques ;
- ✓ Radiographies, échographies... ;
- ✓ Bilans paramédicaux et psychologiques

Documents remis

- ✓ Contrat de séjour ;
- ✓ Livret d'accueil ;
- ✓ Règlement de fonctionnement ;
- ✓ Libre choix du médecin traitant ;
- ✓ Libre choix du pharmacien.



La sortie

Conformément à l'article 5 de la charte des droits et libertés de la personne accueillie, vous pouvez à tout moment renoncer par écrit aux prestations dont vous bénéficiez, ou en demander le changement dans le respect des décisions d'orientation et des procédures de révision existantes dans ces domaines. La Direction informera le demandeur des conséquences éventuelles de sa décision. Après avis de la M.D.A., l'établissement peut mettre fin à l'accompagnement notamment en cas de :

- ✓ Inadaptation de l'état de santé de la personne aux capacités d'accueil du foyer de vie,
- ✓ Non-respect du Règlement de Fonctionnement

Le Foyer de Vie des Tilleuls

Il héberge et accompagne 13 adultes porteurs d'une déficience cognitive et/ou psychique qui ne leur permet pas d'exercer une activité professionnelle. Néanmoins ils bénéficient d'une certaine autonomie intellectuelle et physique. Les personnes sont accueillies en chambre individuelle ou 365 jours par an dans un environnement architectural parfaitement adapté.

LE FDV dispose d'une place d'accueil de jour



La loi du 2 janvier 2002 est venue affirmer vos droits et notamment celui à la participation à votre projet personnalisé. Pour cela un certain nombre d'outils est mis en place. Ce livret d'accueil est l'un d'entre eux. On trouve aussi :

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Il est destiné à garantir vos droits. C'est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement. Il a pour vocation de favoriser votre participation (personnes accueillies, élues) et celle de vos proches (représentants de famille).

Le Projet Personnalisé

Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins, que les professionnels s'emploient à intégrer dans le projet personnalisé. Pour cela un véritable processus d'accompagnement entre le bénéficiaire et l'équipe éducative et soignante est mis en place. Par votre présence à la réunion de recueil des données, vous participez à la construction de votre projet personnalisé.

Le Contrat de Séjour

Un contrat de séjour est signé entre vous et l'établissement.

LES PROFESSIONNELS QUI VOUS ACCOMPAGNENT

LES LOGIS DU BOIS

Sur chaque unité, une équipe de professionnel vous accompagne dans le respect de votre projet personnalisé. Dans cette équipe, un coordinateur de projet est nommé pour suivre plus précisément ce projet et faire le lien avec les autres intervenants. Les professionnels ont des rôles spécifiques dans l'établissement selon leur métier.

Le directeur

Il est garant de la mise en œuvre du projet d'établissement. Il assure l'administration, la gestion, l'organisation et l'animation générale de la structure.

Le chef de service-éducatif (CSE)

Par délégation de la direction, il organise, anime et contrôle les interventions des professionnels dans l'accompagnement des projets personnalisés des personnes accueillies et dans le respect du projet de l'établissement.

L'éducateur spécialisé (ES) - Le moniteur-éducateur (ME)

Au sein de l'unité, il ou elle vous accompagne au quotidien et coordonne une équipe éducative et soignante (AS).

L'aide-médico-psychologique (AMP ou AES)

Il ou elle vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne ou dans vos activités de la vie sociale et de loisirs.

La psychologue

Elle est à votre disposition pour vous écouter, vous soutenir et vous accompagner dans ce que vous vivez (entretiens individuels et ateliers à thème).

Les surveillants de nuits

Ils vous accompagnent en soirée suivant vos besoins, assure votre sécurité pendant la nuit et font le relais avec l'équipe de jour.

L'agent d'accueil

Il fait le lien entre le foyer et l'extérieur. Il assure le suivi des démarches administratives vous concernant ou l'envoi des courriers aux familles, ...

La lingère

Elle assure l'entretien de vos vêtements.

L'agent d'entretien

Il assure l'entretien des locaux et peut vous aider dans l'aménagement de votre chambre (pose d'un cadre par exemple).

L'agent de service intérieur

Sur l'unité des Tilleuls, l'entretien des locaux est assuré par un prestataire extérieur, la société ARENIS.

À travers l'élaboration de son projet personnalisé d'accompagnement, chaque personne se verra accompagner dans :

- ✓ L'organisation et la gestion de son espace de vie (chambre individuelle) ;
- ✓ La gestion des démarches administratives ;
- ✓ Le développement de ses relations sociales de proximité ;
- ✓ L'accomplissement de ses démarches d'intégration au sein de l'établissement et de la société ;
- ✓ La gestion de ses loisirs, le suivi de son hygiène de vie ;
- ✓ Son suivi médical et psychologique.

Les médecins

Le résidant du Foyer de vie est suivi par le médecin traitant de son choix, désigné par lui-même ou son représentant légal. Ses missions couvrent à la fois le diagnostic, la prévention, le dépistage, le traitement, mais également l'orientation du résidant selon ses besoins, la coordination des soins et la centralisation des informations émanant des professionnels intervenant dans le cadre du parcours de soins.

Le Foyer de vie des Logis du Bois n'est pas médicalisé. Les prestations médicales, en cas de besoin, sont réalisées par des médecins libéraux rémunérés à l'acte, ou par des Services de Soins Infirmiers À Domicile. Nous travaillons en local avec le cabinet médical de Vernuil Le Fourrier. La proximité géographique est ici essentielle car elle assure une meilleure réactivité en cas de besoin.

Gestion des médicaments

Les médicaments sont préparés, conditionnés et vérifiés par la pharmacie de Vernantes. La distribution des médicaments dûment prescrits est assurée par les accompagnants, informés des doses prescrites aux résidants concernés et du moment de leur prise. Cette distribution relève d'une aide aux actes de la vie courante. Les prescriptions spécifiques relevant uniquement des soins infirmiers sont dispensées par les infirmières libérales. Les médicaments sont stockés à l'infirmerie de l'unité. Ils sont inaccessibles à toutes personnes non autorisées. L'Association, dans le cadre de sa démarche qualité, s'est doté d'un protocole visant à garantir une traçabilité de la préparation à la distribution des médicaments.

Situations d'urgence

S'il est nécessaire de se rendre aux urgences ou en cas d'hospitalisation, le représentant légal et la famille sont informés. Les autorisations indispensables du représentant légal en vue d'une intervention chirurgicale seront sollicitées par l'établissement, sauf dans les cas où l'urgence extrême nécessiterait une intervention immédiate.

VOTRE QUOTIDIEN

LES LOGIS DU BOIS

7H00 - 9H00 LEVER ET PETIT-DEJEUNER

Vous vous réveillez chacun à votre rythme. Selon vos habitudes de vie, vous faites votre toilette. Le petit déjeuner est servi sur votre lieu de vie. Vous participez également au rangement et au nettoyage de l'espace repas.



12H00 – 14H00 REPAS

Le repas est en général pris sur votre unité. La préparation des repas est assurée par un prestataire : la SODEXO.



14H00 - 17H30 ACTIVITES

En fonction des objectifs définis dans votre projet personnalisé et du planning établi, vous participez aux différentes activités éducatives.



9H00 - 11H45 ACTIVITES

En fonction des objectifs définis dans votre projet personnalisé et du planning établi avec vous, vous participez aux différentes activités éducatives.



19H00 – 21H00 REPAS ET COUCHER

Le repas est en général pris sur votre unité vers 19h00.

Le coucher à lieu vers 21h00, heure d'arrivée des

veilleurs de nuits.



Dépenses Personnelles

Votre tuteur, si c'est le cas, déposera une carte bancaire, au secrétariat de l'établissement. Cet argent vous permettra d'effectuer vos achats (vêtements, produits d'hygiène...), de participer aux sorties (concert, cinéma...) mais également de pouvoir pratiquer certaines activités sportives, telles que l'équitation, la piscine, l'escalade, le judo...



QUELQUES ELEMENTS DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

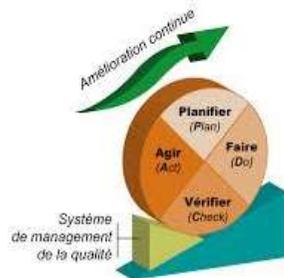
LES LOGIS DU BOIS

classeur de communication



La communication augmentative

L'association et à son niveau l'établissement sont engagés depuis 2014 dans un travail autour de la communication augmentative. Ainsi, L'utilisation des pictogrammes pour la communication et les emplois du temps collectifs et individuels est mis en place auprès de toutes les personnes susceptibles de s'approprier ce mode de d'expression.



Démarche Qualité

L'établissement est engagé dans une démarche qualité coordonnée par la responsable qualité de l'association. Cette démarche permet de réaliser des évaluations internes et externes des pratiques professionnelles et d'engager les actions nécessaires pour améliorer la qualité de vie des personnes accueillies.



Liens avec l'entourage

Dans le respect de vos choix, vous avez la possibilité d'être accueilli(e) chez vos proches, à la journée ou en nuitée. Ces sorties sont à organiser en amont avec le secrétariat et les personnes qui vous recevront. Les Foyers sont des lieux ouverts où vos proches sont les bienvenus, soit dans votre espace privé, soit dans l'espace dédié, « le salon des familles » à votre disposition afin de partager un repas et des moments conviviaux



Accompagnement vie affective et sexuelle

Le droit à une vie affective et sexuelle s'impose en tant que liberté individuelle. Un atelier hebdomadaire, encadré par la psychologue et une personne de l'accompagnement se propose, si vous en exprimez le besoin de vous accompagner autour de ces questions.

Par ailleurs, une commission interne s'est créée avec le concours de l'Institut Régional et de Promotion de la Santé. Cette instance vise à engager une réflexion à partir d'une conception de la sexualité intégrant les questions éthiques qui se posent et les références au droit. Les actions envisagées ne peuvent pas se déployer sans une grande vigilance concernant la protection des personnes, le respect de leur intimité, la prévention des violences sexuelles.





D'une ergonomie simple et adaptée, dotée d'un accès aux chansons via des pictogrammes, la borne Handi-Mélo est un outil créateur de lien social par la musique. Disponible à la K'fête, cette borne est un véritable point de convivialité où chacun peut à sa façon échanger, partager autour de ses goûts musicaux.



PARO est un robot socio-pédagogique utilisé en atelier d'animation et en thérapie relationnelle individuelle pour les malades atteints de troubles du comportement et de la communication. Développé dès 1993 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, le phoque PARO est présent au Logis du Bois depuis 2019. Il est utilisé dans le cadre de la médiation animale et permet de travailler la relation à l'autre et une meilleure intégration des profils sensoriels. Il permet aussi d'apaiser certains troubles du comportement, à d'autres moments, sur les unités de vie.



Choix du médecin traitant

Je soussigné(e)

Déclare que suite à mon admission aux Logis du Bois le :

J'ai choisi en tant que médecin généraliste traitant (cocher la case de votre choix) :

Le Docteur Julie KUSIORA, **médecin généraliste** libéral dont voici les coordonnées : Rue de Pampoe - 49 390 VERNAIL-LE-FOURRIER

Téléphone : 02 41 51 57 09

ou

Le Docteur : NOM-Prénom dont voici les coordonnées.....

Téléphone :

Fait à Le :

Signature :

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR DEPOSER CE FORMULAIRE AU SERVICE MEDICAL.

Libre choix du pharmacien

Je soussigné(e)

Déclare que suite à mon admission au Logis du Bois le :

J'ai choisi en tant que pharmacien (cocher la case de votre choix) :

La pharmacie des Deux Clochers dont voici les coordonnées : 9 place de l'Eglise - 49 390 VERNANTES

Téléphone : 02 41 51 44 16

ou

La Pharmacie : NOM..... dont voici les coordonnées.....

Téléphone :

Fait à Le :

Signature :



Vous arrivez au terme de la lecture de ce livret d'accueil, afin d'évaluer la pertinence de ce dernier, nous vous invitons à compléter ce document à partir de vos observations. Votre avis est donc essentiel car il nous permettra d'améliorer la qualité des informations que nous délivrons aux nouveaux arrivants.

Dans sa présentation, ce livret vous paraît :

Très clair Clair Peu clair Insuffisamment clair

Dans son contenu, ce livret vous paraît :

Très clair Clair Peu clair Insuffisamment clair

Les informations délivrées dans ce livret vous paraissent :

Très complètes Complètes Peu complètes Insuffisamment complètes

[Merci de préciser quelles informations ont pu vous manquer à la lecture de ce livret :](#)



Nous vous remercions vivement du temps que vous avez bien voulu consacrer à ce questionnaire